

MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Madame la Maire de Lille
Hôtel de Ville
C.S. 30667
59033 Lille cedex
(haitali@mairie-lille.fr)

Lille, le 7 juillet 2020

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises par l'autorité environnementale - projet «Forum» et «Agora» à Lille - permis de construire n°05935019O0182 et 05935019O0189

N° d'enregistrement Garance : 2020_4261

Madame la Maire,

L'autorité environnementale a été saisie pour avis le 10 juillet 2019 du projet « Forum » et « Agora », enregistré sous le numéro 2019-3717, sur lequel elle n'a pas formulé d'observation.

Vous avez de nouveau saisi l'autorité environnementale pour avis sur ce même projet. Le dossier, reçu complet le 29 avril 2020, ne fait pas apparaître de modification ni du projet, ni de l'étude d'impact par rapport à celui de 2019.

Après délibération en réunion le 7 juillet 2020¹, les membres de la mission régionale d'autorité environnementale ont décidé qu'ils n'avaient pas d'observation à formuler sur le projet dont l'autorité environnementale a été de nouveau saisie.

Le présent courrier sera joint au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,



Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département du Nord
DREAL Hauts-de-France

1 Etaient présents et ont délibéré : Mmes Valérie Morel, Patricia Corrèze-Lénée, MM. Philippe Ducrocq, Philippe Gratadour. Etaient également présents : Mme Hélène Foucher, MM. Christophe Bacholle et Pierre Noualhaguet